



Harcèlement de la part du syndicat de l'immeuble

Par **adm001**, le **24/10/2014** à **13:41**

Bonjour,

Malgré le fait que j'habite en Belgique, je me permets de poser ma question sur votre forum. Pour vous expliquer ma situation, j'habite dans un immeuble d'une vingtaine d'appartements répartis sur 5 étages. Ma compagne et moi-même, ainsi que nos voisins, avons chacun un chien. Les animaux sont tolérés dans l'immeuble tant que ceux-ci ne sont pas nuisibles.

Nous avons vécu seul à notre étage durant 2 mois pendant lesquels il n'y a pas eu un seul problème. Depuis l'arrivée de nos voisins, des odeurs commencent à envahir les communs. Du coup, le syndicat de notre immeuble a commencé une véritable chasse au propriétaires de chien.

Le soucis que j'ai, c'est que j'ai l'impression de me faire accuser à tort dans cette histoire étant donné l'hygiène et la propreté de notre appartement. Voulant garder une bonne relation avec nos voisins, nous faisons mur contre le syndic, mais ce dernier ne semble pas vouloir céder. Après une conversation avec ce dernier, il nous a avoué que son but était de faire en sorte que les propriétaires de locataire possédant des animaux casse leur bail.

Que faire contre ce harcèlement ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Minet Adrien